



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Yvelines

Dossier suivi par : Clarisse BRODBECK

Objet : demande de permis de construire

**COMM COMMUNES COEUR
D'YVELINES
SERVICE INSTRUCTION DES ADS
1 Place aux Herbes
78640 NEAUPHLE LE CHATEAU**

A Versailles, le 05/01/2021

numéro : pc05320y0009

adresse du projet : 1 Place du Village 78910 BEHOUST

nature du projet : Extension et/ou surélévation Groupe scolaire

déposé en mairie le : 30/10/2020

reçu au service le : 05/11/2020

servitudes liées au projet : LCAP - abords de monuments historiques -
Château

demandeur :

MAIRIE DE BEHOUST - M. PELISSIER
GUY

1 Place du Village
78910 BEHOUST

L'immeuble concerné par ce projet est situé dans le périmètre délimité des abords ou dans le champ de visibilité du ou des monuments historiques désignés ci-dessus. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

Après examen de ce projet, l'architecte des Bâtiments de France donne son accord.

L'architecte des Bâtiments de France

Clarisse BRODBECK

